

# Thonon magazine

N°115

Décembre 2021 - Janvier 2022

LES ACTUS

**MUSÉE  
DE THONON :**  
Où en est-on ?

À LA UNE

**ACCESSIBILITÉ :**  
Une nouvelle  
commission

ZOOM SUR

**BUDGET  
PARTICIPATIF :**  
À vos projets !

© Jyhell photographie



**CHRISTOPHE  
ARMINJON**

Maire de  
Thonon-les-Bains  
Président de  
Thonon Agglomération

**Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,**

**Thonon s’invite à la table des grandes**

Avec son nouveau Festival de la gastronomie « *Toques en Chablais* », Thonon est en passe de s’affirmer comme LA destination de référence pour tous ceux qui rêvent d’une escale gourmande autour du Léman.

Conçu en partenariat avec l’Office de Tourisme, cet événement est le tout premier réalisé sous la marque « *Thonon organisations* » qui signera désormais tous les projets portés par la nouvelle Municipalité.

Objectif : renforcer l’attractivité de notre territoire en s’appuyant sur des événements à forte notoriété.

**Un Noël d’exception**

Vous trouverez dans ce magazine le programme complet des festivités de cette fin d’année. Dans l’esprit de l’édition 2020, les « *Féeriques* » investissent désormais le Belvédère réaménagé pour l’occasion : maison du Père Noël, patinoire en glace naturelle, village d’exposants, sapin géant, illuminations et décors traditionnels... Un supplément d’âme pour notre ville pour le plus grand bonheur des petits et grands.

**Thonon, ville d’Avenir**

Après une première réussie de sa cyclo sportive (652 participants, 8 nationalités), Thonon poursuit son engagement pour la *petite reine* et se porte candidate pour accueillir une étape du Tour de l’Avenir, véritable antichambre du Tour pour les plus talentueux de nos jeunes cyclistes. Une compétition par équipes réunissant près de 30 nations.

**C’est ensemble que nous réussissons Thonon.**

**Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains**

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l’édition : Muriel DE SAINT-LOUP  
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture : Sémaphore  
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire  
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON  
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux - Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2021



© Office de Tourisme Alpes du Léman



© Cabinet d’archite...



P.4  
Retour  
en images

P.7  
Les actus

P.10  
Au cœur de...

P.12  
En action

P.17  
Rencontre avec



P.7



# P.18

## À LA UNE

L'accessibilité :  
l'affaire de tous

### P.22

## Zoom sur

P.25  
L'agglo

P.27  
Expressions  
politiques

© Sémaphore

P.18



P.10



P.28

© Annick Weiter

P.28  
Culture

P.30  
Rendez-vous

P.33  
Transition  
écologique



P.12

© Alain Dubouloz

# Retour en images



© Antoine Berger

## LE MARCHÉ DES POTIERS

Pour ce premier marché des potiers de Thonon, vous étiez plus de 2 000 visiteurs à découvrir le travail (céramique contemporaine, porcelaine, faïence, argile et grès) d'une vingtaine d'exposants. Rendez-vous l'année prochaine !

## BEAU SUCCÈS POUR LA THONON CYCLING RACE !

Bravo aux 652 coureurs qui ont pris le départ de la cyclo sportive, les 4 et 5 septembre dernier, au port de Rives.



© Alain Dubouloz

© Antoine Berger



## LA FOIRE DE CRÊTE

C'est l'événement phare de la rentrée. Pour son retour, et malgré les consignes sanitaires en vigueur, il a su rassembler un public nombreux avec près de 25 000 visiteurs.



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### Il est officiellement installé !

Les 39 jeunes élus de CM1 et CM2 ont participé à leur première séance du Conseil Municipal des Enfants, le lundi 18 octobre, animée par Christophe Arminjon, Maire de Thonon et Jean Dorcier, adjoint en charge de l'éducation et de la jeunesse. Ils se réuniront, désormais, une fois par mois en commission.



© Yan Tisseyre

## 60 ANS DU JUMELAGE THONON - EBERBACH

Les deux municipalités se sont retrouvées le temps d'un week-end, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, pour fêter ensemble leurs 60 ans d'amitié.



© Alain Dubouloz



© FFA - Eric Marie

## SACRÉES CHAMPIONNES DE FRANCE !

L'équipe féminine senior du Chablais Aviron Thonon a raflé la médaille d'or lors des derniers championnats de France d'aviron de mer qui se sont disputés, cette année, à Port Camargue. Félicitations à elles !

ALIMENTATION  
HYGIÈNE  
ENTRETIEN

100 %  
sans emballage

La Vie selon  
**Gaïa**

SALON DE THÉ / CAFÉ  
CONFÉRENCES  
ATELIERS

du Bio  
enfin accessible à tous !

PLUS QU'UNE ÉPICERIE. UN LIEU DE VIE !

Depuis 2017, vos Courses 100 % Bio en Vrac, en magasin ou en drive !  
Réduisons nos déchets et le gaspillage, car le tri et le recyclage ne sont pas la solution !

Vous trouverez un large choix de plus de 1200 références  
en alimentaire, hygiène, entretien, et même des huiles essentielles et végétales.

Du lundi au Samedi de 8h30 à 19h00  
29 avenue de la Fontaine Couverte, Thonon

[www.gaiachablais.com](http://www.gaiachablais.com)

Un nouveau  
MAGASIN  
**BIO?**

Bien plus,  
Un magasin Biocoop !

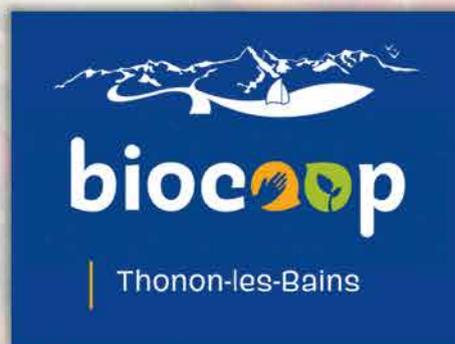
Ouverture  
18 Novembre  
2021

Boucherie  
Artisanale &  
Traiteur

Fromagerie

Fruits et  
légumes

500  
produits  
en vrac



Zone de Marclaz - À côté de **KIABI**

[biocoop-thonon.fr](http://biocoop-thonon.fr)



FOYER DES MOISES

## COMMANDEZ VOS FORAITS !

C'est le moment de préparer votre saison ! Vous pouvez acheter ou recharger votre forfait en ligne sur [www.foyerdesmoises.com](http://www.foyerdesmoises.com) (avec un lien direct sur [www.haute-savoie-nordic.com/forfait-nordic-pass-74](http://www.haute-savoie-nordic.com/forfait-nordic-pass-74)).

Le domaine vous propose, tout l'hiver, la location de matériel de ski de fond (classique et skating) dès 3 ans, de raquettes ou encore de luge. Mais aussi une ouverture des pistes jusqu'à 21h les mardis, des cours dispensés par l'ESF ainsi qu'une initiation gratuite au biathlon et au ski de fond en nocturne le vendredi 14 janvier 2022. Retrouvez toute l'actualité du Foyer des Moises sur [www.foyerdesmoises.com](http://www.foyerdesmoises.com).

### **i** NORDIC PASS SAISON Les Moises / Les Mouilles (Habère-Poche)

Adulte : 63 € • Jeune (- 16 ans) : 30 €

Ouverture du site nordique tous les jours  
(selon enneigement) de 9h à 17h

SENIOR



### Vous avez plus de 70 ans ? Et vous résidez à Thonon ?

Le Pôle Animations Seniors propose toute l'année des activités de loisirs, des cours, mais aussi des ateliers de détente et de prévention à destination des retraités Thononnais. L'occasion idéale de faire des rencontres et de créer du lien social, après une longue période d'isolement en raison de la Covid-19. Sans plus attendre, si vous n'êtes pas encore adhérent, venez découvrir le programme des animations, et si l'envie vous en prend, inscrivez-vous même en cours d'année. Vous pourrez alors bénéficier en guise de cadeau de bienvenue d'un panier gourmand composé de produits locaux, à récupérer à partir du lundi 20 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h\*.

#### **i** Pôle Animations Seniors 8 impasse du Manège

\*Présentation d'un pass sanitaire valide pour accéder au Pôle Animations Seniors. Merci également de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. À noter que le Pôle Animations Seniors sera fermé du 27 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

PROPRIÉTAIRES ET SYNDICS

## PENSEZ À VÉRIFIER L'ÉTAT DE VOS CHEMINÉES



Afin d'éviter toute chute ou danger imminent sur la voie publique, les propriétaires et les syndics de copropriété sont tenus de vérifier la solidité de leur(s) cheminée(s) ainsi que l'état de leurs tuiles. La Ville rappelle qu'en cas de risque avéré, elle peut intervenir auprès des propriétaires et leur imposer des travaux de sécurisation puis de réparation, facturés à leurs frais.



© Sémaphore

GRAND PROJET

## Futur musée de Thonon : Où en est-on ?

La Ville a confirmé le redéploiement des collections du musée du Chablais au château de Rives. Pour ce projet ambitieux, l'équipe des musées s'est entourée du cabinet d'études en ingénierie culturelle Lamaya, mais aussi de nombreux professionnels et passionnés du patrimoine local. Elle a récemment engagé un travail pour repenser le parcours des collections où tous les grands thèmes sont balayés : l'archéologie, l'histoire du Chablais et de ses habitants, les artistes autour du Léman, les fonds de la sculptrice Marguerite Peltzer ou ceux du 1<sup>er</sup> Empire, l'ethnographie, etc.

**À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, vous avez également été nombreux à participer au Muséomathon et à vous exprimer sur ce nouvel équipement culturel : son rôle, ses œuvres, ses animations... Plus de 200 contributions ont été enregistrées et vont être étudiées prochainement.**

### SERVICE URBANISME

## À VOTRE ÉCOUTE !

**Le service Urbanisme assure une permanence physique et téléphonique, en Mairie :**



- le lundi de 13h30 à 17h30
- le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- les jeudis et vendredis de 8h à 12h

Pour rappel, chaque projet doit s'inscrire dans un développement organisé de la ville. Si vous souhaitez vendre ou acheter un bien, construire ou entreprendre des travaux sur une construction existante, pensez à vous informer au préalable. Vous pouvez également venir nous présenter votre projet, sur rendez-vous.

### MOBILISATION



## Les Soroptimist\* orangent le monde !

Du 25 novembre au 10 décembre, les Soroptimist dénoncent toutes les violences faites à l'égard des femmes (physiques, sexuelles ou psychologiques, mutilation génitale, mariage précoce, abus économique et exploitation, maltraitance de femmes âgées, sans oublier le harcèlement sur les réseaux sociaux).

Ainsi, pendant 15 jours, les clubs Soroptimist du monde entier vont « oranger » leurs villes, les monuments, les fontaines, les parcs, distribuer des nœuds orange, des ballons orange, des roses orange pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes.

Sous l'impulsion de leur association mondialement connue pour ses différentes actions en faveur de la cause des femmes et de l'égalité femmes-hommes, les Soroptimist seront partout sur le terrain, au cœur de l'action, en permettant des rencontres, des partenariats entre les différents acteurs : associations, décideurs et public.

Retrouvez toute l'actualité des Soroptimist sur [www.soroptimist.fr](http://www.soroptimist.fr)

*\*Les Soroptimist sont des femmes actives, des professionnelles engagées qui visent à améliorer les conditions de vie des femmes, des filles et des enfants, en leur donnant accès à l'éducation, l'autonomisation et le leadership.*

### PROJECTION DE FILM



## « Made in Bangladesh »

suivie d'un débat en présence de la Commissaire de Police de Thonon.

**Jeudi 2 décembre à 20h • Ciné Léman  
Entrée : 10 €**

Tous les bénéfices de la soirée seront reversés à une association aidant les femmes victimes de violences.

## EN CHIFFRES

### Assises locales du développement urbain



**110**  
contributions  
déposées en ligne



**4 028**  
contributions  
enregistrées lors de la campagne itinérante organisée dans  
14 quartiers de la ville et sur les marchés, entre juin et septembre

Toutes ces contributions sont actuellement en cours d'analyse pour faire émerger les grandes thématiques qui donneront lieu à des ateliers, ouverts à tous sur inscription, dès le mois de janvier. Plus d'informations à venir sur : [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr).

## PÔLE CULTUREL

### INFOS !

**Depuis le 19 octobre, la cafétéria du Pôle culturel de la Visitation est de nouveau ouverte\* au public.**

Rendez-vous au Coffee Break pour faire une pause gourmande lors de vos prochaines visites. Et si vous êtes abonné de la médiathèque, bénéficiez de 10 % de réduction sur présentation de votre carte. Vous pouvez également emprunter les journaux et les magazines à l'espace presse (rez-de-chaussée) pour les consulter à la cafétéria.

**À noter que la médiathèque sera fermée du 25 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus. Pour les abonnés : n'hésitez pas à consulter les ressources en ligne.**

\*Du mardi au samedi de 10h30 à 18h (sauf le jeudi de 10h30 à 13h30).

## DÉNEIGEMENT



### À chacun sa mission !

De mi-novembre à mi-mars, les équipes d'astreinte seront à pied d'œuvre pour déneiger les rues de Thonon. Et devant chez vous, comment ça se passe ?

Si la Ville est chargée de déneiger la chaussée, les trottoirs devant les bâtiments communaux et les accès aux bâtiments publics, c'est à vous que revient le déneigement, sur une largeur d'un mètre, des trottoirs longeant votre propriété privée. Que vous soyez propriétaire, locataire en habitat individuel ou collectif, vous êtes tous concernés ! En cas de verglas, vous devez également répandre du sel ou du sable devant votre habitation et le balayer une fois le dégel survenu. En cas d'accident, votre responsabilité seule serait engagée.



© Sémaphore





Place Henry  
Bordeaux

GRAND PROJET

## EXCELSIOR : RÉHABILITATION IMMINENTE

**Le Cabinet d'architecture 2:am (Vourles - 69), maître d'œuvre de l'opération, a déposé la demande de permis de construire pour la réhabilitation de l'ancien cinéma de l'Excelsior. L'objectif est de démarrer les travaux début 2022. Voici le projet !**

La Municipalité souhaite retrouver l'architecture Art déco originelle, perdue lors de la dernière rénovation en 1994, et redonner au bâtiment une cohérence globale de l'ensemble de ses façades. Compte tenu de son état actuel, une importante restructuration extérieure et intérieure est prévue avec notamment le remplacement de la charpente et de la couverture ainsi que la démolition partielle, suivie de la reconstruction du mur situé rue de la Paix.

Cette nouvelle salle high-tech, conçue comme un amphithéâtre de 132 places assises, accueillera les séances du Conseil Municipal mais aussi d'autres activités comme des conférences et des séminaires. Le coût des travaux s'élève à 1,2 million d'euros et la livraison est prévue en novembre 2022.

### La place aussi sera réaménagée

Actuellement zone de stationnement, la place Henry Bordeaux et ses abords immédiats seront entièrement transformés et piétonnisés. Toutes les précautions seront prises pour conserver les cinq platanes, autour desquels seront aménagés d'autres espaces verts mais aussi des zones pour accueillir notamment les terrasses des restaurants et cafés. La Ville souhaite également supprimer la fontaine existante qui est aujourd'hui en décalage avec l'esprit architectural des bâtiments environnants. Celle-ci sera soigneusement déposée puis repositionnée sur le territoire communal (lieu non connu à ce stade du projet). En remplacement, la place accueillera une nouvelle structure d'eau imaginée en harmonie avec les façades Art déco des alentours. L'aménagement sera conçu en étroite collaboration avec les architectes chargés de la réhabilitation de l'Excelsior afin de valoriser au mieux le bâtiment. Le maître d'œuvre, retenu en octobre, vient de lancer les études du projet. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2022.



© 2 :am

© Alain Dubouloz

UN POINT SUR

# LES TRAVAUX ENGAGÉS CET AUTOMNE PAR LE SERVICE VOIRIE



Thonon

Hameau de Rives

© Thonon Agglomération

## RUE DU COMTE ROUGE

Dans cette rue, Thonon Agglomération a procédé, en octobre dernier, au remplacement de quatre branchements d'eau potable et à la suppression d'un branchement inactif. À l'issue de cette intervention, la Ville a pu engager la pose de 47 mètres de caniveaux et la reprise de 10 mètres de bordure avant de refaire entièrement la chaussée.

## HAMEAU DE RIVES

Il s'agit de l'avant-dernière phase des travaux engagés en 2020. Elle concerne aujourd'hui les rues de Naples et du Funiculaire. Pour rappel, GRDF, Thonon Agglomération et la ville de Thonon ont procédé, tour à tour dans ce secteur, au renouvellement du réseau de gaz, à la reprise des branchements d'eau potable et des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement avant de refaire la chaussée.

## AVENUE DE SAINT-DISDILLE

Sur la partie comprise entre l'avenue du Champ-Bochard et le passage à niveau (Vongy), les différents réseaux (éclairage public, distribution électrique et télécommunication) vont être enfouis sous terre. Ces travaux débuteront mi-novembre. Dans un second temps, un trottoir et une piste mixte (piétons / cycles) seront aménagés respectivement côté pair et impair de l'avenue.

## AVENUE DES DUCS DE SAVOIE

La Ville va prochainement prolonger le trottoir existant entre l'avenue du Comte-Vert et le n°74 de l'avenue des Ducs-de-Savoie. Onze semaines de travaux seront nécessaires. Ils seront lancés après l'intervention de Thonon Agglomération sur les réseaux humides, prévue jusqu'à mi-décembre.

## CHEMIN DE MORCY

Pendant les vacances de la Toussaint, la Ville a finalisé les travaux de réfection de la chaussée ainsi que du plateau surélevé sur lequel se trouve le passage piéton, entre l'école de la Grangette et le lycée professionnel. Cette opération intègre aussi la réalisation d'un tronçon de la future traversée sécurisée pour les vélos, d'Est en Ouest. À cet effet, un aménagement cyclable (piste cyclable et trottoir mixte) a d'ores-et-déjà été réalisé entre l'avenue de la Grangette et l'avenue de Verdun.

## BELVÉDÈRE

Pour permettre l'organisation du marché de Noël et l'installation de la patinoire en glace naturelle, un nouveau réseau de distribution électrique a été créé, cet automne, sur le site.

## CHEMIN DE GAZ

Le chantier de réfection du mur soutenant l'avenue du Général-Leclerc, en surplomb du chemin du Gaz, se termine. Il a également permis d'élargir cette voie d'accès à la base nautique des Clerges, passant de 4 à 5 mètres.

## STATIONNEMENT



© Alain Dubouloz

Ce système, installé sur le toit d'une Renault Zoé 100 % électrique, permet de photographier et d'enregistrer en continu les plaques d'immatriculation des voitures, quel que soit leur sens de stationnement – en épi, perpendiculaire ou parallèle à la voie, aussi bien à droite qu'à gauche du véhicule – grâce à ses 4 caméras. Une fois enregistrées, les données sont analysées par le logiciel puis vérifiées par un agent municipal qui sera chargé, le cas échéant, de transmettre les FPS (forfaits de post-stationnement) en cas de non-paiement ou de dépassement de la durée autorisée.

### QUELS SONT LES AVANTAGES DU SYSTÈME LAPI ?

Aujourd'hui, le contrôle du stationnement payant est indispensable pour assurer la rotation des véhicules, faciliter l'accessibilité aux commerces et aux services, ou éviter les voitures « ventouses » en centre-ville.

« La LAPI va aussi permettre de réaffecter trois agents, auparavant chargés du contrôle du stationnement, à des missions de proximité, d'ilotage et de sécurité urbaine. Cette évolution s'inscrit dans une tendance nationale. Nos ASVP (agents de surveillance de la voie publique) vont participer davantage à la lutte contre les incivilités, la surveillance des parcs, la verbalisation des déjections canines ou encore venir en renfort sur le Centre de Supervision Urbaine », conclut Djamel Keriche, directeur de la Police Municipale.

## CE QUI CHANGE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

La Ville a fait l'acquisition d'un système appelé LAPI (lecture automatisée des plaques d'immatriculation) destiné au contrôle du stationnement payant. Mis en service depuis le 1<sup>er</sup> novembre : voici comment ça fonctionne.

### NOUVEAU



### Création d'un tarif pro santé

À la suite de la mise en service du système LAPI, un nouveau tarif a été créé : le tarif pro santé qui concerne les médecins, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les sages-femmes, les orthophonistes, les podologues, les personnels des services de soins et d'aide à domicile à la personne, agréés par le Conseil Départemental, ainsi que toute personne dispensant des cours à des enfants malades ou atteints de déficiences. Il permet à ces personnes de profiter de 45 minutes gratuites de stationnement en zone orange et de tarifs préférentiels pour les abonnements en zones verte et jaune, ou au parking du Belvédère. Retrouvez le détail de ces tarifs sur : [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr).

Pour bénéficier de ce tarif pro santé mobilité, rien de plus simple ! Il vous suffit de souscrire un abonnement en ligne sur l'Espace Citoyens (accessible depuis le site Internet de la Ville) ou vous rendre directement à la Police Municipale (4 avenue de la Gare). Pensez, au préalable, à vous munir des pièces justificatives suivantes : la preuve de votre inscription à l'ordre professionnel, une attestation de l'ordre professionnel ou de votre employeur démontrant que vous exercez des soins à domicile, et enfin le certificat d'immatriculation de votre véhicule (un seul véhicule par professionnel).

#### La gratuité s'applique toujours pour :

- Les médecins du service « SOS Médecins » en intervention avec leurs véhicules sérigraphiés.
- Les personnes porteuses d'un handicap qui disposent d'une carte spécifique\* avec la mention « stationnement pour personne handicapée », dans la limite de 12 heures.

\* Cette carte est attribuée à toute personne porteuse d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied. Des critères spécifiques d'appréciation sont prévus par arrêté.



SANS-ABRIS

## OÙ EN EST L'ACCUEIL DE JOUR ?

**La Ville et son CCAS ont proposé un nouveau site pour pouvoir accueillir prochainement les sans-abris. Des études sont actuellement engagées pour assurer la réhabilitation de cette maison située avenue des Vallées.**

À la suite de la fermeture en mars 2021 de l'accueil de jour du Môle, géré par l'association la Passerelle, les services de l'État, sous la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Haute-Savoie, ont lancé un appel à candidature pour nommer un nouveau gestionnaire.

Les collectivités locales ont ensuite été mises à contribution afin de trouver un lieu adapté pour maintenir ce service indispensable sur le territoire. La ville de Thonon et son CCAS ont alors proposé un bien communal situé au 32 avenue des Vallées. Après l'accord des financeurs et du futur gestionnaire, des études ont été engagées et sont actuellement en cours pour réhabiliter les lieux. L'aménagement du site est estimé à 170 000 € et sera en partie financé par le programme d'investissement du Plan France Relance en faveur de l'amélioration et de la modernisation des accueils de jour, et par la ville de Thonon. L'ouverture du site est envisagée fin 2022.

## Des solutions alternatives sont mises en place

Dans l'attente de cette réhabilitation conséquente, plusieurs dispositifs ont été mis en place à l'attention des sans-abris : maraudes renforcées par la Croix-Rouge, distribution de « jetons-laverie » par le CCAS de la Ville, mise à disposition des douches du stade d'Anthy-sur-Léman par la Mairie d'Anthy, avec un transport en navettes organisé par la Croix-Rouge et la distribution d'un casse-croûte, ou encore délocalisation de la PASS\*, la permanence d'accès aux soins de santé, aux Hôpitaux du Léman.

*\*La PASS propose un accompagnement médico-social et permet au public en précarité d'avoir accès aux soins. Permanence ouverte tous les jeudis de 13h30 à 16h30.*

### TRANSPORT

## Des aides pour les publics prioritaires

**Vous avez un taux d'incapacité\* supérieur ou égal à 80 % ?  
Vous habitez Thonon et vous avez des difficultés à financer vos déplacements ?  
Le CCAS peut vous aider !**

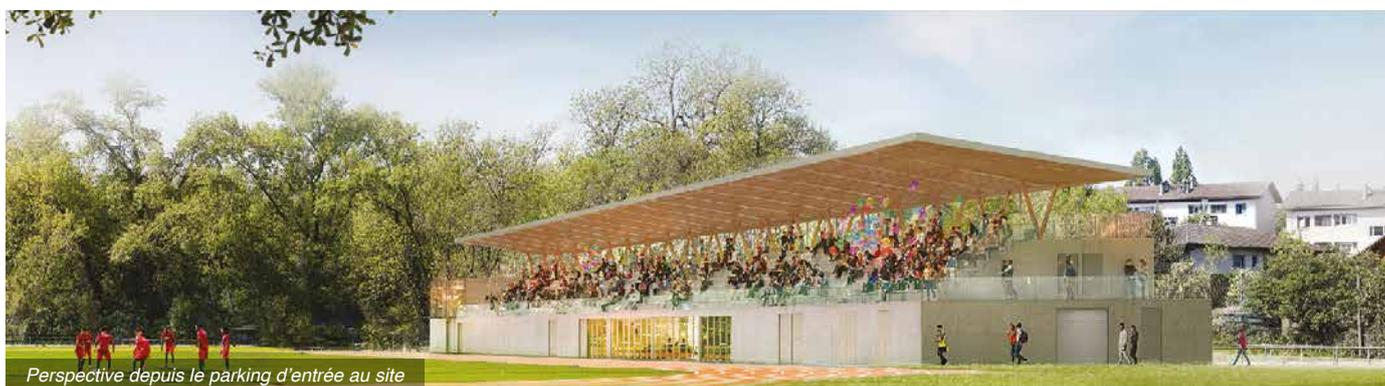
Sous certaines conditions de ressources\*\*, le Centre communal d'action sociale finance entre 50 et 85 % du coût annuel de votre carte d'abonnement au réseau de bus urbains thononais. Rendez-vous au 5 bis place de l'Hôtel-de-Ville pour la constitution de votre dossier.

*\*Reconnu par la Commission départementale des personnes handicapées.*

*\*\*Votre revenu fiscal ne doit pas dépasser le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, majoré de 50 %. Vous êtes ainsi éligible si votre revenu fiscal de référence (divisé par le nombre de parts, puis divisé par 12) est inférieur à 1360,22 €.*

STADE DE VONGY

# CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE 1 000 PLACES



Perspective depuis le parking d'entrée au site

© Atelier 419

**Les travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme débuteront en fin d'année. En parallèle, le maître d'œuvre chargé de la construction de la tribune a été retenu cet été. Quel est le projet ?**

Le cabinet d'architecture Atelier 419 (Lyon) a été désigné pour la création d'une tribune de 1 000 places assises. Le projet prévoit d'intégrer, sous les gradins, des vestiaires avec douches et sanitaires, une salle de musculation, un club house, deux salles de réunion ainsi que des locaux de stockage pour les associations sportives et le service des Sports de la ville de Thonon.

À côté de la tribune et face à la ligne d'arrivée de la piste d'athlétisme, un espace arbitrage pour les juges sera également aménagé. « *Pour cette construction, nous avons misé sur une structure alliant le bois et le polycarbonate afin de donner un aspect de légèreté à l'installation* », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports. Le coût des travaux est estimé à 2,5 millions d'euros, avec une livraison envisagée en juillet 2023.

## LOGEMENT SOCIAL

### Quelle est la démarche à suivre ?

Vous souhaitez faire une demande de logement social\* ? Inscrivez-vous sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index> pour obtenir votre numéro unique de demandeur. Pour cela, il faudra vous munir des copies numérisées (PDF) de votre pièce d'identité et de votre dernier avis d'imposition.

Si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez alors vous adresser directement à un service enregistreur pour remplir un formulaire papier. À Thonon, tous les bailleurs sociaux ainsi que le Centre communal d'action sociale de la Ville sont habilités à effectuer ces démarches. Notez toutefois que l'obtention de votre numéro de demandeur sera plus rapide si la demande est faite en ligne.

\*Les demandes ne sont valables qu'un an et ne peuvent être reconduites que par le dépôt d'un nouveau dossier.

#### **i CCAS - Service Logement**

Uniquement sur rendez-vous le matin

Tél. 04 50 70 69 50



© Karadrone

FONCIER

# QUEL EST LE PLAN ?

**La Ville souhaite aujourd'hui se constituer des réserves foncières pour mettre en œuvre les projets du mandat, et ainsi préparer l'avenir. Elle a donc décidé de se doter d'un plan d'action foncière qu'elle adoptera avant la fin de l'année.**

Ce document de planification a pour objectif de répertorier les différents secteurs de la ville qui présentent des enjeux pour la Collectivité, et sur lesquels elle aurait intérêt à devenir propriétaire afin de pouvoir y aménager les projets de demain. « *Ce plan d'action va au-delà de la durée du mandat. C'est une démarche nouvelle qui n'avait jusqu'à présent jamais été envisagée, compliquant parfois la réalisation de certains projets pourtant indispensables* », explique le Maire, Christophe Arminjon. Cette réflexion est aussi en cours à l'échelle de Thonon Agglomération pour des projets d'envergure communautaire.

## ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

### Diagnostics en marchant

Dans le cadre de ses Assises locales du développement urbain lancées au printemps 2021, la Ville organise depuis cet automne des « diagnostics en marchant ». Quel est le concept ?

Pour mieux comprendre les problématiques des usagers et y apporter à terme des solutions durables, les élus partent à la rencontre des Thononais. Dans leur quartier, aux abords des écoles ou en fauteuil roulant, ils déambulent à travers la ville pour constater, sur le terrain, les difficultés du quotidien. Les différentes conclusions de ces diagnostics alimenteront ensuite les ateliers des Assises qui seront annoncés dès janvier 2022. Ouverts à tous, ils seront animés par une équipe de professionnels indépendants et permettront de définir les principales orientations à mettre en œuvre sur notre territoire.

**i** **Programmation des prochains « diagnostics en marchant »**  
à venir sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)



Premier « diagnostic en marchant » consacré à la problématique de l'accessibilité sur l'espace public



# OGIC une nouvelle nature de ville

**NOUVEAU**

**THONON-LES-BAINS**



**LE CYCLAMEN**

**À deux pas du cœur de ville**

Appartements neufs  
du 2 au 4 pièces avec grands balcons

**01 87 64 40 00**

**OGIC.FR**

Livraison prévisionnelle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. OGIC SAVOIE - LEMAN SASU au capital de 30.000€, RCS Nanterre n° 939 163 056. N° agrément ORIAS 793163056. Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds, délivrée le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 2018 030 024 812. OGIC SERVICES SAS au capital de 38.112,25€, RCS de Nanterre n° 432459762, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds délivrée le 22/02/2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 2018000024808. Représentée par son président, la société OGIC, SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 3.702.600 Euros, RCS Nanterre n° 302621134. Sièges sociaux : 58/60 av. Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Illustration non-contractuelle à caractère d'ambiance. Conception COEF.6. 10/2023.

## QUI SONT LES AMIS DES MUSÉES ?

**Souvent cités ou associés aux expositions de la Ville, « Les Amis des Musées » existent maintenant depuis 32 ans. Rencontre avec ces amoureux du patrimoine local.**

### POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ASSOCIATION ?

**Bernard Crola - Président :** Nous avons créé « Les Amis des Musées » en 1989. À cette époque, l'équipe des musées rattachée au service Culture de la Ville, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'existait pas. Nous avons donc un rôle « support » auprès de la Commune afin de l'accompagner dans la gestion des collections du musée, et notamment des acquisitions. Le musée du Chablais est ensuite devenu musée de France en 2003. Toute une équipe municipale s'est alors formée au fil des années. Nos missions ont peu à peu évolué, même si nous continuons toujours à travailler en étroite collaboration avec la Ville et son service Culture.

### AUJOURD'HUI, VOUS ARRIVE-T-IL ENCORE DE PROPOSER DES OBJETS AU MUSÉE ?

De par notre réseau, nous recevons de nombreux dons. Des objets que nous entreposons dans nos réserves et qui, lorsqu'ils ont un intérêt notoire pour

le patrimoine local, sont déposés au musée du Chablais. Pour les acquisitions, en tant qu'association, nous avons également plus de souplesse et de facilité que les collectivités qui manient des deniers publics et qui par conséquent doivent rendre des comptes aux contribuables. Il nous est donc parfois arrivé de participer à des ventes aux enchères au nom de la Ville.

### L'ASSOCIATION COMPTE UNE SOIXANTAINE DE MEMBRES. QU'EST-CE QUI VOUS CARACTÉRISE ET VOUS ANIME ?

Notre point commun est l'intérêt que nous portons au patrimoine local. Mais nous avons des appétences et des savoir-faire propres à chacun. Certains sont spécialisés dans l'archéologie ou l'ethnologie. D'autres sont doués de leurs mains et restaurent certains de nos objets. Nous sommes tous complémentaires et c'est une véritable force pour l'association. D'ailleurs, c'est tous ensemble que, chaque année, nous montons notre propre exposition à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

### LA VILLE AFFIRME AUJOURD'HUI SON AMBITION D'AMÉNAGER LE FUTUR MUSÉE DE THONON DANS LE CHÂTEAU DE RIVES. ÊTES-VOUS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET ?

Le service Culture qui se fait accompagner par un cabinet d'études nous a en effet associé au projet. Plusieurs réunions et ateliers de travail sont programmés : nous apporterons notre contribution et notamment nos conseils sur les collections : les thèmes à aborder, les époques ou encore sur la qualité des objets à exposer et leur intérêt documentaire. C'est un projet ambitieux ! Mais nous saluons cette décision : le lieu est idéalement placé pour accueillir le musée.



Une partie de l'équipe des Amis des Musées, lors de la dernière exposition organisée à l'ancienne Douane sur l'histoire des fruitières et laiteries de Thonon aujourd'hui disparues

© Gilles Bondaz

# | À la une |

## L'ACCESSIBILITÉ

---

# L'AFFAIRE DE TOUS

**Une nouvelle commission « accessibilité » a été mise en place au printemps dernier. La Municipalité souhaite aujourd'hui associer ses membres, notamment les représentants d'associations spécialisées dans le handicap, à la prise de décisions et à la mise en place de mesures qui répondent aux attentes des usagers.**

**SORTIE**



« L' »

objectif de la Ville est d'obtenir le label « Destination pour tous » d'ici 2023 », lance Karine Birraux, adjointe au Maire en charge de la qualité des services publics et de la relation aux usagers. Ceci implique une mobilisation générale des services municipaux, des commerces et de l'Office de Tourisme. L'une des missions de cette nouvelle commission est, par conséquent, de faciliter cette démarche.

## POUR RAPPEL, LA VILLE A AUJOURD'HUI DEUX OBLIGATIONS :

La mise en accessibilité de ses établissements recevant du public (ERP) et l'élaboration d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) qui a pour objectif d'identifier les déplacements et d'étudier leur accessibilité. Pour la première, Thonon dispose de son propre Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) qui regroupe les travaux réalisés chaque année et ceux restant à engager. En parallèle, elle reçoit également les procédures d'Ad'AP des ERP privés, et assure ensuite le lien entre leurs propriétaires et la Commission départementale d'accessibilité qui examine notamment les demandes de dérogation, telle que, par exemple, la mise en place d'une rampe amovible pour un commerce non accessible. Pour toute question, le service Urbanisme se tient à la disposition des usagers.

## UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Le premier « Diagnostic en marchant », organisé le 13 septembre dernier, était consacré à l'accessibilité. Il s'est déroulé en présence de nombreuses associations spécialisées dans le handicap et de plusieurs personnes, elles-mêmes en situation de handicap (physique, visuel et auditif). Les élus, assis dans un fauteuil roulant ou canne blanche à la main et lunettes noires devant les yeux, ont pu constater les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements. Pendant près d'une heure trente, les services techniques ont pris note de toutes les remarques des participants : des trottoirs qui ne sont pas encore aux normes, certains commerces qui restent inaccessibles, des difficultés de déplacement sur les rues pavées, des ascenseurs trop étroits ou encore certaines pentes trop raides pour être empruntées en fauteuil.

« Ce constat sur le terrain, en présence des acteurs du territoire, est essentiel. Il va nous permettre de prendre en compte les besoins réels des usagers lors de l'élaboration des règles d'urbanisme ou la conception des projets urbains », conclut Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

## Alain Kieffer



Représentant suppléant APF France handicap - Délégation de Haute-Savoie / Animateur Groupe Veille Accessibilité Départemental

*En tant que représentant APF France Handicap, j'assiste depuis 6 ans aux commissions communales d'accessibilité (CCA) de Thonon, d'Annemasse et d'Évian. Ces réunions annuelles sont obligatoires pour les villes de plus de 5 000 habitants. Jusqu'à présent, à Thonon, il s'agissait principalement de chambres d'enregistrement : des espaces purement informatifs où on listait les travaux réalisés et ceux engagés l'année suivante. Malheureusement, nous constatons la confusion généralisée de ces commissions entre information, consultation et co-construction chez de nombreux élus, sur l'ensemble du département. Aujourd'hui, dans le cadre de l'obtention du label « Destination pour tous », la nouvelle équipe municipale souhaite nous solliciter davantage, nous usagers en situation de handicap.*

*Pour rappel, en France, nous sommes 12 millions de personnes handicapées, dont 6 millions en fauteuil roulant. À cela, vous ajoutez une population vieillissante avec de plus en plus de personnes âgées en perte d'autonomie qui seront peut-être amenées à se déplacer en fauteuil. L'accessibilité universelle est donc un sujet complètement d'actualité. D'autant plus qu'il concerne d'autres publics, comme les parents avec des poussettes qui, eux aussi, préféreront utiliser les aménagements prévus à la base pour les usagers en situation de handicap.*

*C'est donc à la demande des membres d'APF France Handicap que le premier « Diagnostic en marchant » a été consacré à l'accessibilité. Une première dans le Chablais ! De nombreux élus ont pu prendre conscience que les normes d'accessibilité mises en place sur le terrain (qui datent de 2005) ne sont plus adaptées et souvent incompatibles avec le confort d'usage. En tant que représentant APF, et avec le concours des autres associations locales, je suis personnellement prêt à m'engager aux côtés de la collectivité et à apporter mes préconisations qui pourraient faciliter la labellisation « Destination pour tous » de la ville de Thonon.*

## Gérard Le Goff



Diagnostiqué de la maladie de Parkinson depuis l'âge de 60 ans, Gérard Le Goff habite dans le centre-ville thononais. Au quotidien, pour ses courses ou pour se rendre à ses rendez-vous médicaux notamment, il se déplace principalement en bus, à pied ou à vélo. Sa canne ? Il pourrait s'en passer mais c'est un peu sa roue de secours. Question accessibilité ? Il ne regrette qu'une chose : que le Chablais ne soit pas mieux desservi en lignes de bus. « Les spécialistes qui me suivent ne sont pas tous sur Thonon. C'est parfois compliqué de m'y rendre seul, sans avoir à faire appel à mes enfants », explique-t-il.

### LOGEMENTS ACCESSIBLES

#### Inventaire en cours



La ville de Thonon souhaite favoriser l'accessibilité pour tous des espaces publics et privés. Aussi, afin d'avoir une connaissance plus précise de l'offre en logements accessibles aux PMR, elle a demandé aux bailleurs sociaux de réaliser un inventaire. Par ailleurs, si vous êtes un bailleur privé et que vous avez un logement en location accessible aux PMR : nous vous remercions d'en informer le service Urbanisme au 04 50 70 69 94.

Nous vous rappelons aussi l'obligation pour tous les établissements recevant du public (ERP) d'être en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité, soit par une attestation déposée en préfecture, soit par un Ad'AP (agenda d'accessibilité programmé) déposé en Mairie. Enfin, pour toute modification de l'organisation intérieure de votre établissement, notamment pour les commerces, pensez au préalable à déposer une autorisation de travaux auprès du service Urbanisme.



Expert-comptable  
Conseil, Paie et Audit



Contactez-nous :  
04 50 26 36 00 - [thonon@eurex.fr](mailto:thonon@eurex.fr)  
[www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES



THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 26 28 28  
ANNEMASSE  
Tél. 04 50 38 76 46  
EVIAN-LES-BAINS  
Tél. 04 50 75 00 75



[www.assurancestron.fr](http://www.assurancestron.fr)



ORIAS N° 07 006 350



Contactez  
le site de  
Thonon



VOYAGES GROUPES  
JOURNEE OU  
PLUSIEURS JOURS  
LIGNES  
REGULIERES  
DEPLACEMENTS  
SCOLAIRES



Tél. : 04 50 81 74 74  
[transdev.thonon@transdev.com](mailto:transdev.thonon@transdev.com)

Plâtrerie  
Peinture  
Isolation  
Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65  
SITE [BONDAZ.FR](http://BONDAZ.FR)  
MAIL [INFO@BONDAZ.FR](mailto:INFO@BONDAZ.FR)

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE  
74200 THONON-LES-BAINS



**BONDAZ**  
Plâtrerie Peintures



AÉROPORTS



CONVENTIONNÉ CPAM

TAXI THONON



— EST.2017 —



STATIONS DE SKI



GARES

SPÉCIALISTE LONGUE DISTANCE & TRANSPORTS MÉDICAUX

06.77.33.93.36 [WWW.TAXIGARRIDO.COM](http://WWW.TAXIGARRIDO.COM)

## UNE IDÉE POUR THONON ?



[WWW.JEPARTICIPE-THONON.FR](http://WWW.JEPARTICIPE-THONON.FR)

ET AUPRÈS DES SERVICES DE LA VILLE

### PARTICIPATION CITOYENNE

# 1 000 000 € POUR RÉALISER LES PROJETS DES THONONNAIS

Depuis le 8 novembre, les Thononnais peuvent déposer leurs projets sur la plateforme [www.jeparticipe-thonon.fr](http://www.jeparticipe-thonon.fr). Cette première étape s'achèvera le 19 décembre. Voici comment ça marche.

Pour rappel, la Ville a décidé de consacrer 1 000 000 € à la réalisation des projets, imaginés et proposés par les Thononnais. « *Le budget participatif est aujourd'hui un moyen concret de donner aux habitants le pouvoir d'agir et de s'investir dans leur ville* », explique le Maire Christophe Arminjon. C'est simple : vous habitez Thonon, vous êtes un particulier, un commerçant, une association ou un collectif d'habitants. Vous avez une idée pour la ville ou pour votre quartier. Déposez-la avant le 19 décembre !

### QUI PEUT PARTICIPER AU BUDGET PARTICIPATIF ?

- Tous les Thononnais âgés de plus de 15 ans peuvent proposer leurs idées. Ils pourront voter pour les projets de leur choix lors de la phase de vote, au printemps 2022.
- Les enfants et adolescents âgés de moins de 15 ans peuvent se rapprocher d'un adulte de plus de 18 ans pour déposer un projet. Ils peuvent aussi présenter leurs idées via le Conseil Municipal des Enfants, composé de jeunes de 9 ans et plus.

- Les personnes qui étudient ou travaillent à Thonon (sans y habiter) peuvent également se rapprocher des Thononnais pour proposer leurs idées.

### UN PROJET, POUR QUOI ?

Les projets, d'intérêt général et à visée collective, doivent répondre aux critères définis dans le règlement (consultable en ligne sur [www.jeparticipe-thonon.fr](http://www.jeparticipe-thonon.fr)), et être compatibles avec les plans d'investissement de la Ville et ses compétences en matière d'espaces verts, de transition écologique, d'aménagements urbains, de culture, de sports, de mobilité douce, etc.

Jusqu'au 19 décembre, des ateliers sont également organisés et animés par la Ville, au cours desquels les participants peuvent proposer leurs idées et délibérer à plusieurs pour aboutir à des projets mieux construits. Ou encore travailler autour des grandes thématiques résultant des contributions enregistrées, cet été, dans le cadre des Assises locales du développement urbain.

En cas de difficulté, la Ville peut également vous accompagner dans la formulation de votre projet et vérifier avec vous que celui-ci est bien recevable (cf. encart Portrait).

## PORTRAIT

### Hélène Steinbach



**Chargée de projet « démocratie participative et participation citoyenne »**

Vous avez une question au sujet du budget participatif ? Hélène Steinbach y répond ! Recrutée par la Ville, elle anime chaque jour la plateforme [www.jeparticipe-thonon.fr](http://www.jeparticipe-thonon.fr), vient à votre rencontre ou encore anime les ateliers proposés dans les quartiers. « Notre plateforme est très complète. Vous souhaitez vous assurer que votre projet est recevable ? Vous avez des interrogations sur la présentation de votre dossier de candidature ? Vous voulez connaître les prochaines étapes du dispositif ? N'hésitez pas à consulter la FAQ qui vous apporte de nombreuses réponses. Pour toutes les autres, je me tiens à votre disposition à l'adresse suivante : [h-steinbach@ville-thonon.fr](mailto:h-steinbach@ville-thonon.fr). Aussi, je ne manquerai pas de revenir vers les participants pour affiner ensemble leurs projets ou les associer à d'autres », explique-t-elle.



**30€ / HABITANT  
UN MONTANT RECORD  
EN FRANCE**

Le montant exceptionnel et inédit du budget participatif de la ville de Thonon représente un pouvoir d'agir jamais vu. La moyenne des autres communes est de 6,50 €.

## AGENDA



### Prochains ateliers dans les maisons de quartier de 18h à 20h\*

- Mercredi 24 novembre • Grand Châtelard
- Mardi 30 novembre • Morillon
- Lundi 6 décembre • Espace les Ursules
- Mardi 7 décembre • Collonges

\*Entrée libre, sur présentation du pass sanitaire

## EN BREF

### Les 4 temps du budget participatif

#### JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE 2021

##### Dépôt des projets :

- En ligne sur la plateforme [www.jeparticipe-thonon.fr](http://www.jeparticipe-thonon.fr) ;
- Via un bulletin de participation à remettre à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les maisons de quartier, à la médiathèque ou encore au CCAS ;
- Au cours d'un atelier organisé près de chez vous (cf. encart Agenda ci-dessus).

#### DU 20 DÉCEMBRE 2021 AU 13 MAI 2022

**Étude et analyse des projets** sur les plans technique et financier. Les services de la Ville évalueront leurs conditions de réalisation et de faisabilité et reviendront vers les participants pour d'éventuelles précisions. Le cas échéant, des ateliers seront organisés pour permettre aux porteurs de projet d'affiner, voire de fusionner leurs idées avec d'autres.

#### DU 16 MAI AU 19 JUIN 2022

**Vote des projets.** Tous les Thononais, âgés de plus de 15 ans, pourront voter pour leur(s) projet(s) préféré(s), dans la limite d'1 million d'euros. Le vote s'effectuera en ligne sur la plateforme [www.jeparticipe-thonon.fr](http://www.jeparticipe-thonon.fr).

#### À PARTIR DE LA RENTRÉE 2022

**Réalisation des premiers projets**, en relation avec leurs porteurs. La Ville se donne, sauf exception, entre 2 et 3 ans pour réaliser les projets les plus complexes.

Mes espaces  
à vivre



Partenaire de votre confort

**TEISSEIRE**

CRÉATEUR DE CUISINES DEPUIS 1945

CONCEPTION  
& POSE  
**Cuisines**  
Dressing  
Agencement intérieur

300 modèles  
pour composer  
votre cuisine  
selon  
vos envies !

Découvrez notre  
**NOUVELLE  
COLLECTION 2021 !**

Réouverture showroom

16 Bd Carnot - 74200 THONON  
04 50 72 12 39

[www.espaces-a-vivre.fr](http://www.espaces-a-vivre.fr)



RÉSIDENCE  
**BALCONIA**

NOUVEAU À THONON-LES-BAINS

*Votre 2 pièces  
avec garage !*  
**143 000 €\***



INFORMATIONS

**04 50 88 26 26**

[WWW.HALPADES.FR](http://WWW.HALPADES.FR)



**HALPADES**

\*Type 2 - 52 m<sup>2</sup> - loi 2101 avec garage - illustration d'artiste - Document non contractuel.  
Accession sociale soumise aux conditions de plafonds de ressources PLS. Taux de TVA réduit à 5,5% ; modifications réglementaires de ce taux automatiquement répercutées sur prix de vente.  
Possibilité PSLA : Prêt Social Location-Accession. Sous réserve de stock disponible.



© Alain Dubouloz

## TRANSPORTS

# UN RÉSEAU UNIQUE SUR LE TERRITOIRE

**C'est un enjeu majeur et un des axes de travail prioritaire de Thonon Agglomération. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les premiers changements sont attendus.**

L'offre proposée ne fera plus de distinction entre l'urbain (BUT) et l'interurbain : un seul réseau sera ouvert aux usagers au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La nouvelle délégation de service public qui se met actuellement en place doit permettre d'optimiser progressivement l'offre de transports collectifs proposée sur le territoire de Thonon Agglomération. La sélection de l'entreprise privée (ou groupement d'entreprises) qui aura en charge les contrats d'exploitation des transports pour les sept prochaines années est actuellement en cours de finalisation. Elle devra notamment optimiser et accroître les lignes et les fréquences afin de répondre au mieux aux besoins de la population, mais aussi faciliter les correspondances avec les autres modes de transports collectifs, notamment le train et le bateau.

## UN NOUVEAU NOM POUR UN NOUVEAU RÉSEAU

En juillet dernier, Thonon Agglomération sollicitait ses habitants pour choisir le nom du futur réseau de transport. C'est finalement STAR'T (pour désigner « Service de Thonon Agglomération - Réseau de Transport ») qui a été retenu avec 48 % des suffrages, contre ThaGo (26 %) et Thom (25 %).

STAR'T désignera donc, à partir de janvier 2022, le réseau reliant toutes les lignes de bus et de cars que vous pouvez emprunter dans l'agglomération, ainsi que le funiculaire de Thonon. Cette nouvelle identité se déclinera progressivement sur l'ensemble de la flotte.

## PLACE DES ARTS : BIENTÔT LA FIN DES CARS !

La Ville s'est engagée à libérer prochainement la place des Arts de toute circulation afin de la réaménager entièrement. Les études sont actuellement en cours pour délocaliser ces arrêts le long du boulevard du Canal.



### MARDI 7 DÉCEMBRE - 20H

Réunion publique sur les aménagements du quartier de la Gare  
Espace les Ursules

## AIDE

## Envie de partir à l'étranger ? Thonon Agglomération vous attribue une bourse !

Pour un job, une formation, un séjour linguistique ou humanitaire, Thonon Agglomération accompagne votre projet en vous attribuant une bourse pouvant atteindre 1 000 € pour les projets individuels et 3 000 € pour les projets collectifs (selon les conditions définies). Pour être retenu, votre projet devra impérativement être initié en 2022.

Retirez votre dossier au Bureau Information Jeunesse (BIJ) ou sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr). Vous avez jusqu'au 30 mai 2022 pour le retourner dûment complété.

### Pour pouvoir candidater, vous devez :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Être lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi
- Être domicilié dans une des 25 communes de Thonon Agglomération.



### BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

8 avenue Saint-François de Sales  
Tél. 04 50 26 22 23 • [bij@thononagglo.fr](mailto:bij@thononagglo.fr)

SPIE CityNetworks  
Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE  
•  
RÉSEAUX NUMÉRIQUES  
•  
SERVICES AUX TERRITOIRES  
•  
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks  
Pont de Dranse-Amphion Publier  
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex  
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



# Les HÉROS du ZÉRO DÉCHET!

## RASSEMBLONS NOUS

pour échanger, partager nos idées  
et faire en sorte que ce quartier soit agréable.

**Nous donnons rendez-vous à tous les habitants  
du Lys Martagon, des Plantées, de Collonges, de Vongy,  
de la Versoie, des Aricoques et du Cios Brulé.**

Nous apportons le nécessaire : Gants et sacs  
Un goûte sera prévu.  
Nous comptons sur vous !!!

**pour toute information  
merci de contacter Léman Habitat  
au 04 50 83 03 03**



CS 50027  
74201 THONON-LES-BAINS CEDEX

Office Public de l'Habitat de  
THONON  
agglomération.

# PLANTAZ

Georges  
PEINTURE

PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE  
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON  
www.plantazpeinture.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE  
AU SERVICE DES PARTICULIERS



TERRASSE



ZONE  
PIÉTONNE



ZONE  
CIRCULABLE

## AGENCE CHABLAIS

ZI - 43 rue des Entreprises  
74550 PERRIGNIER

Tél. : 04 50 72 00 06

agence.chablais@colas.com



www.colasetvous.fr

COLAS & VOUS  
COLAS EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

04 50 26 12 44

## BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE  
DE LA DISTRIBUTION  
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées  
THONON

www.precisium.com

# | Expressions Politiques |

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### UNE PREMIÈRE À THONON

Le 18 octobre, le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement installé. Ouverte aux élèves de cours moyen des établissements publics et privés de la ville, cette assemblée se compose de 39 conseillers, élus parmi 200 candidats. L'objectif est double : éduquer nos jeunes à la citoyenneté et leur offrir une expérience participative inédite. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette opération : chefs d'établissement, enseignants, services municipaux et parents.

Autre promesse tenue : celle de retransmettre en direct certaines séances du Conseil Municipal. Grâce à notre partenariat avec Orange et la 8 Mont-Blanc, vous pouvez désormais suivre en tous lieux les temps forts de la vie municipale.

### AGIR POUR MIEUX SERVIR

Après un temps d'analyse et de réflexion, la Municipalité a tranché. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les animations périscolaires et de loisirs, ainsi que les activités du Centre social inter-quartiers, jusque-là déléguées au privé, seront reprises sous gestion municipale. Outre

des économies substantielles, à terme, ce choix nous assure de pouvoir créer des synergies bénéfiques à la qualité du service.

Une preuve de plus que nous échappons au dogmatisme et à la démagogie qui caractérisent tant notre opposition municipale.

### UNE MUE ATTENDUE

Parmi les premiers chantiers du mandat, certains se concrétisent...

L'ancien cinéma Excelsior sera bientôt réhabilité en Centre de conférences. Doté des équipements les plus modernes (audiovisuel, multimédia, vote électronique), il permettra l'accueil de congrès et séminaires et renforcera l'attractivité de notre territoire. Un parvis sera aménagé grâce à une requalification complète de la Place Henry Bordeaux.

Suivra la restauration du bâtiment de l'ancien casino, boulevard de la Corniche, avec la création de nouveaux espaces de réception et d'exposition, ainsi qu'un salon de thé ouvrant sur l'emblématique terrasse arborée qui jouxte le parc thermal et surplombe le lac.

Agir pour Réussir Thonon.

## OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

JEAN-BAPTISTE BAUD

### L'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN DOIT ÊTRE AU CŒUR DES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ !

La fin d'année au conseil municipal est marquée par l'examen du budget. C'est un moment important de débat puisque c'est à travers le budget que les priorités sont définies. Nous avons regretté l'année dernière le manque d'investissements écologiques, qu'en sera-t-il cette année ?

Si nous avons observé depuis le début du mandat que des moyens significatifs ont été consacrés à la sécurité et au sport, un projet conséquent d'embellissement de la ville a été annoncé récemment : les talus du Belvédère. Plus de 10 millions d'euros ! C'est une somme considérable au vu de l'objectif annoncé. En effet, nous pensions au départ qu'il s'agissait d'un projet d'ensemble, intégrant les accès, l'urbanisme, mais aussi les balcons du Belvédère. Il n'en est rien, la somme sera intégralement consacrée aux talus...

Un tel montant pose la question des priorités de la municipalité. Thonon dispose de moyens importants mais pas illimités et il nous semble qu'ils doivent être utilisés à bon escient afin que l'ensemble des problématiques de la ville soit traité. Embellir la ville oui, mais il faut aussi et surtout agir pour améliorer le quotidien des habitants. Des rééquilibres s'imposent.

Alors que la politique sociale a été délaissée comme le montre la triste fermeture de l'espace Grangette, l'accès aux soins devient également de plus en plus difficile. Les Thononais ne trouvent tout simplement plus de médecins, et ne parlons pas des spécialistes. Thonon désert médical, c'est à présent une réalité. Les prochains départs à la retraite de nombreux médecins vont de plus empirer la situation. Il faut donc agir, avec la création d'un centre de santé comme nous l'avons déjà proposé à plusieurs reprises. De nombreuses villes le font déjà. Le projet privé d'une nouvelle maison médicale semble de plus avoir du plomb dans l'aile, la puissance publique doit intervenir sans attendre !

## OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON

FRANCK DALIBARD

Nous souhaitons dénoncer le manque de respect, de communication, de participatif et de débat au sein du conseil municipal en publiant une page blanche dans le Thonon magazine.



© Annick Wetter

ART CONTEMPORAIN

## RENCONTRE AVEC L'ARTISTE

ÉDUCATION ARTISTIQUE

### Un parcours « PHILO-ART »

Quatre classes de CM1 et CM2 des écoles de Vongy, des Arts et de Jules Ferry participeront cette année au parcours « Philo-Art » dans le cadre des Parcours culturels thononais. À cette occasion, ils visiteront trois des quatre expositions du cycle « Singularités » inauguré en octobre dernier à La chapelle - espace d'art contemporain avec Dominique de Beir. Ils découvriront, tour à tour, les artistes et leur univers avant de participer en classe à des ateliers mêlant la philosophie et les arts plastiques.

**VOUS AVEZ INAUGURÉ, LE 16 OCTOBRE DERNIER, LE NOUVEAU CYCLE « SINGULARITÉS ». C'EST DONC UNE EXPÉRIENCE UNIQUE QUE VOUS PROPOSEZ AUX VISITEURS ?**

Je pense que c'est le projet de tout artiste de proposer un « jamais-vu » et ainsi d'entraîner le regardeur là où il ne s'y attend pas. C'est dans cet objectif que je réalise, depuis 2000, d'importantes constructions architecturales, des installations dans lesquelles le visiteur est invité à pénétrer et à se déplacer. Les effets de luminosité et de visibilité partielles, d'immersion dans la pénombre, d'envers et d'endroit, créent en permanence des ambiguïtés entre visibilité et disparition. Mes expérimentations à l'atelier sont en général extrêmement actives, alors si un prolongement dans cette même dynamique peut se produire dans les expositions et avec les visiteurs, j'en suis ravie.

**VOS ŒUVRES SONT SOUVENT TROUÉES, PARFOIS GRIFFÉES OU MÊME PERFORÉES : QUELLES MATIÈRES PRIVILÉGIEZ-VOUS ? ET COMMENT LES TRAVAILLEZ-VOUS DANS VOTRE ATELIER ?**

Dans mes matières de prédilection, on retrouve toute sorte de papiers : papier glané, papier affiche, papier administratif, papier à lettre, papier peint, papier carbone, papier journal, papier macule, papier cristal, papier sulfurisé, papier oignon, papier herbier... Trouer, frapper, froter, griffer, projeter, perforer, inciser, éplucher, brûler, creuser, découper, retourner : tous les moyens sont ensuite bons pour « introduire de l'accident » dans la méthode et y faire traverser la lumière, tout aussi essentielle dans l'ensemble de mes projets et notamment dans cette exposition.

**i EXPOSITION « PERCÉES DE LUMIÈRE »**  
de Dominique DE BEIR

La Chapelle - espace d'art contemporain  
Jusqu'au 18 décembre 2021

Entrée libre

Du mardi au samedi (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h

PARCOURS CULTURELS THONONNAIS

C'est nouveau !



Proposés chaque année, les Parcours culturels 2021-2022 permettront à près de 800 élèves de découvrir l'art sous toutes ses formes. Cette année, un nouveau parcours centré autour de la danse est proposé aux écoles maternelles. Les premiers à découvrir la discipline sont les deux classes de moyenne et grande section de l'école du Morillon.

« Sous la direction de Sophie Rodet, professeure de danse contemporaine au sein de l'École de Musique et de Danse de Thonon, ils seront 50 élèves à développer leur créativité et leur sensibilité mais aussi à explorer les émotions et les sensations que cet art procure », explique Stéphanie Romier, coordinatrice de l'éducation artistique au sein du service Culture de la ville de Thonon.

MUSÉE DU CHABLAIS

# L'OBJET DU MOIS



Habit de grande tenue d'officier (infanterie de milice, royaume de Piémont-Sardaigne), 1815-1835, drap de laine, velours, laiton et argent

**Cet habit d'officier en drap écarlate est entré dans les collections du musée en 1953, comme étant une tenue des chevaliers lanciers du Chablais, une milice urbaine chargée d'escorter les personnalités en visite officielle. Une étude récemment menée par la chercheuse Aude Nicolas, historienne de l'art, spécialiste en patrimoine et archéologie militaires, a permis de révéler toute la vérité sur cet objet. Présentation !**

## 1<sup>ÈRE</sup> OBSERVATION :

Le type de grenades brodées désigne une unité d'infanterie et non de cavalerie.

## 2<sup>ÈME</sup> OBSERVATION :

Les descriptions officielles comme la correspondance privée d'André Charles, notable de Thonon, attestent que les uniformes des chevaliers lanciers du Chablais étaient de type polonais, ce qui n'est pas le cas ici.

## 3<sup>ÈME</sup> OBSERVATION :

La coupe de l'habit est typique des uniformes piémontais entre 1814 et 1822 et a perduré jusque dans les années

1830. Mais l'usage du vert foncé sur les revers confirme, quant à lui, l'appartenance à une milice urbaine car l'armée régulière piémontaise utilisait le bleu.

**En conclusion, cet habit ne correspond finalement pas aux chevaliers lanciers mais sans doute à l'une des cinq milices d'infanterie du Chablais, peut-être celle d'Évian. Cet habit de milice demeure très rare et son excellent état de conservation en fait l'une des pièces majeures des collections du musée.**

## MUSÉE DU CHABLAIS

### Les collections s'enrichissent

En tant que musée de France, le musée du Chablais bénéficie d'un accompagnement tant sur le plan scientifique que financier. Il reçoit ainsi chaque année des aides apportées par le Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) et le Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) financés par l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Grâce à ces dispositifs, le musée a pu acquérir, notamment en 2020, 4 nouvelles peintures de paysages qui viennent compléter le fonds lémanique. « *Mais ce sont surtout les restaurations qui ont été nombreuses* », poursuit Amélie Beaujouan, responsable des musées au sein du service Culture de la Ville. « *141 objets ont pu être restaurés ou sont en cours de restauration dans des domaines aussi variés que l'archéologie, la peinture, la gravure, la photographie ou encore les costumes traditionnels... À découvrir pour certains dans la prochaine exposition consacrée aux Celtes* ».

© Musée du Chablais / Alain Dubouloz



© Alain Dubouloz

## ÉVÉNEMENT

# PARTICIPEZ AUX NUITS DE LA LECTURE

Depuis 2017, les Nuits de la lecture rassemblent un public nombreux. Cette année, le thème retenu est celui de l'amour, d'après l'injonction de Victor Hugo : « *Aimons toujours ! Aimons encore !* ».

Pour l'occasion, la médiathèque vous propose, les 21 et 22 janvier, de nombreuses lectures mais aussi des séances musicales autour du rêve et de l'amour. Les élèves thononais seront aussi invités à venir découvrir des pépites et à partager des moments d'échanges autour d'une programmation inédite.



© Antoine Berger

**i** VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JANVIER 2022

Programme complet à venir prochainement : suivez l'actualité de la médiathèque sur [mediatheque.ville-thonon.fr](http://mediatheque.ville-thonon.fr) ou sur la page Facebook du Pôle culturel de la Visitation.

1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION

## Braderie du livre

Le samedi 11 décembre, la médiathèque organise une vente de livres, d'ouvrages d'art, de disques et de revues. Cette braderie sera ouverte au public de 10h30 à 16h. L'occasion de faire de bonnes affaires !



## LA DATE

### Foire d'hiver et de tradition

Rendez-vous dans le centre-ville : grand marché, spécialités savoyardes et le traditionnel pot-au-feu chez les restaurateurs partenaires.

**i** Dimanche 5 décembre

## CONFÉRENCES

### Amphis pour tous

C'est un concept créé en 2002 par l'Université Savoie Mont Blanc ! Chaque mois, dans le département, les chercheurs de l'Université vous proposent d'échanger sur des thématiques variées qui font écho à l'actualité. À Thonon, plusieurs rendez-vous sont programmés à l'auditorium du Pôle culturel.

- « **Gafa\* : des contribuables comme les autres ?** »,  
par Polina Kourleva-Cazals :  
vendredi 21 janvier 2022 à 18h
- « **Le Handicap : réalité corporelle ou construction sociale ?** »,  
par Anthony Beudaert :  
vendredi 11 février 2022 à 18h
- « **Faut-il avoir peur pour la planète ? Comprendre le rôle des émotions face au changement climatique** »,  
par Aurélien Graton :  
vendredi 11 mars 2022 à 18h
- « **Tour d'horizon de l'écologie des lacs d'altitude** »,  
par Florent Arthaud :  
vendredi 17 juin 2022 à 18h

\*Acronyme de Google, Apple, Facebook et Amazon

**i** ENTRÉE GRATUITE  
Sur inscription au 04 50 71 79 61  
ou directement à la médiathèque



## THONON LES FÉERIQUES®

**Cette année, Noël prend une nouvelle dimension !  
Du 2 décembre au 2 janvier, Thonon accueille son marché artisanal et gourmand avec pas moins de 50 chalets, une patinoire en glace naturelle de 300 m<sup>2</sup> et tant d'autres surprises à découvrir prochainement.**

En famille ou entre amis, laissez-vous emporter dans un parcours enchanté à travers la ville. Et découvrez vite tout ce que Les Féeriques® ont à vous offrir. Rue Saint-Sébastien, venez admirer la plus grande fresque d'Europe réalisée en collage par l'artiste Madame. Laissez-vous ensuite transporter par toutes les illuminations vers la Basilique et la place de l'Hôtel-de-Ville où vous plongerez dans l'univers inspiré de Casse-Noisette, projeté sur la façade de la Mairie. Partez à la découverte d'animaux mystérieux dans la forêt enchantée aux lumières et aux odeurs envoûtantes avant de vous balader dans les allées du marché de Noël. Un marché inédit ! Avec 50 chalets, vous aurez l'occasion de compléter vos cadeaux auprès des nombreux artisans (savons, cosmétiques, bougies, déco, jouets...) ou encore de venir déguster quelques-unes des spécialités régionales : tartiflette, tarte flambée, burger, pain d'épice, crêpe ou le traditionnel vin chaud. Amoureux de glisse ? Vous pourrez chausser les patins et virevolter sur les 300 m<sup>2</sup> de glace, avec en prime, une vue panoramique sur le lac Léman. Enfin, ne manquez pas de rendre visite au Père Noël du 18 au 24 décembre. Les week-ends et pendant les vacances, des spectacles et ateliers seront également proposés aux enfants. Consultez vite le programme !

**i** **THONON LES FÉERIQUES®**  
Du 2 décembre 2021 au 2 janvier 2022  
[www.thonon-lesfeeriques.com](http://www.thonon-lesfeeriques.com)

Retrouvez dans ce magazine votre ticket d'or : **1 entrée OFFERTE** à la patinoire pour une entrée achetée !

### LES SPECTACLES AU PÔLE (NORD) CULTUREL

#### SAMEDI 18 DÉCEMBRE

16h - Auditorium

« Glou » de la compagnie Les Fileurs de Rêve

#### MARDI 21 DÉCEMBRE

10h45 - Forum

« Les contes de Cécile » par l'Esprit de Noël

14h30 - Forum

« Les contes de Cécile » par l'Esprit de Noël

16h - Auditorium

« Des p'tits grains d'amour »

de la compagnie de l'Une à l'Autre

#### JEUDI 23 DÉCEMBRE

10h45 - Auditorium

« Des p'tits grains d'amour »

de la compagnie de l'Une à l'Autre

**i** **ENTRÉE LIBRE**  
sous réserve des places disponibles

# PROCHAINEMENT THONON LES BAINS



**RÉSIDENCE DE STANDING DU T2 AU T4**  
Balcons, terrasses, ou jardins pour chaque appartement.

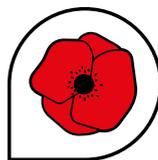
Contactez-nous

**BATI SAVOIE LÉMAN**

B Â T I S S E U R S D ' A V E N I R

04 78 62 02 00 ou [contact@batisavoieleman.fr](mailto:contact@batisavoieleman.fr)

# ICI COMMENCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



© Adobe Stock

## QUELLE PLACE POUR LE CHIEN EN VILLE ?

La place du chien en ville est parfois controversée : un débat principalement dû aux incivilités liées aux déjections canines. Or, aujourd'hui, plus de 80 % des propriétaires de chiens ramassent les excréments de leurs animaux. C'est pourquoi la Ville souhaite aller au-delà de la politique répressive en développant une campagne de sensibilisation. Depuis cet été, plusieurs actions ont été mises en place pour rappeler la place du chien dans notre société. Rencontre avec les acteurs du territoire et présentation de ces différentes initiatives.

**C'EST NOUVEAU !**

## Thonon est labellisée Toutourisme

Obtenu par l'Office de Tourisme en 2021, ce label indique aux propriétaires de chiens les destinations où ils seront les bienvenus. Désormais, les touristes peuvent récupérer auprès de l'Office un kit Toutourisme qui compile les idées de promenade, les hébergements partenaires accueillant les animaux, les adresses utiles (restaurants, vétérinaires...) mais aussi des sacs de propreté et des friandises pour chiens.



### ACTION N°1

## Du coaching dans la rue

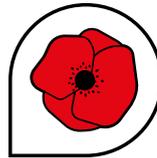
Du 9 août au 23 septembre, Morgiane Glaize, coach en éducation et comportement canin, est intervenue, à la demande de la Mairie, dans le centre-ville de Thonon et à Rives. Accompagnée de sa chienne Golden retriever, elle est allée à la rencontre des passants pour échanger avec eux et leur rappeler certaines de leurs obligations, notamment l'utilisation de la laisse pour les promenades en ville, voire de la muselière pour les animaux catégorisés ou très réactifs. Pendant ces séances, elle a également abordé avec les propriétaires le comportement du chien sur les trottoirs ou les passages piétons, la rencontre avec ses congénères ou encore le ramassage des déjections.

### ACTION N°2

## Deux conférences ouvertes à tous !



Les 27 septembre et 4 octobre derniers, deux conférences sur la place du chien en ville ont été organisées par la ville de Thonon et animées par Jean-Claude Arnaud. Directeur de l'ACCEFE (Animal de compagnie - Comportement - Éducation - Formation - Équipements), il forme depuis 17 ans les éducateurs et comportementalistes canins grâce à ses connaissances pointues sur le chien, dont il rappelle le rôle sociétal ou encore les besoins fondamentaux : se nourrir, faire ses besoins, interagir avec ses congénères et les hommes ou encore se dépenser. « À l'instar de certaines villes en France, comme Lyon et Grenoble, l'objectif est aujourd'hui de faciliter la place du chien en ville, d'encourager sa rencontre avec les habitants ou encore de lui permettre d'évoluer sur l'espace public. Au-delà de ces conférences organisées cet automne, les sorties en groupe restent le meilleur moyen pour fédérer les propriétaires entre eux et leur permettre de mieux appréhender le comportement de l'animal dans le milieu urbain avec toutes les perturbations qu'il provoque », conclut le formateur.



### LE RÔLE DU CHIEN AUPRÈS DES SENIORS

Témoignage de Patricia Duperret  
Directrice de l'EHPAD  
« La résidence du Léman »

Ma chienne Iouna a 8 ans et m'accompagne chaque jour, depuis ses 3 mois, en EHPAD et notamment lors de mes visites dans les chambres des résidents. C'est reconnu : les chiens apportent la joie, la gaieté, la mobilité et parfois même l'usage oublié de la parole. Dans l'unité de vie protégée, les personnes âgées l'attendent avec impatience. Le chien ne juge pas et n'attend rien en retour. Dans sa simplicité et sa sincérité, il n'apporte que du réconfort et de l'amour. Spontanément, il sait trouver sa place et adapter son comportement.

### RENCONTRE

Marinella Emery,  
Présidente de la SPA du Chablais

Faire évoluer les mentalités et appliquer les lois.

C'est certainement utopique. Mais je n'ai pas de solution miracle. Les adoptants doivent avoir pleinement conscience qu'un animal, c'est pour la vie. En aucun cas, l'arrivée d'un enfant, une séparation ou un déménagement ne doivent être un motif d'abandon... C'est pourtant les raisons que l'on nous donne le plus souvent. Pour favoriser la place du chien en ville, prenons exemple sur la Suisse voisine, en installant davantage de distributeurs de sacs, autorisons les animaux dans les lieux publics, amendons plus sévèrement ceux qui ne respectent pas les lois. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer : ils doivent se saisir de cette problématique, en commençant par interdire les animaleries.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

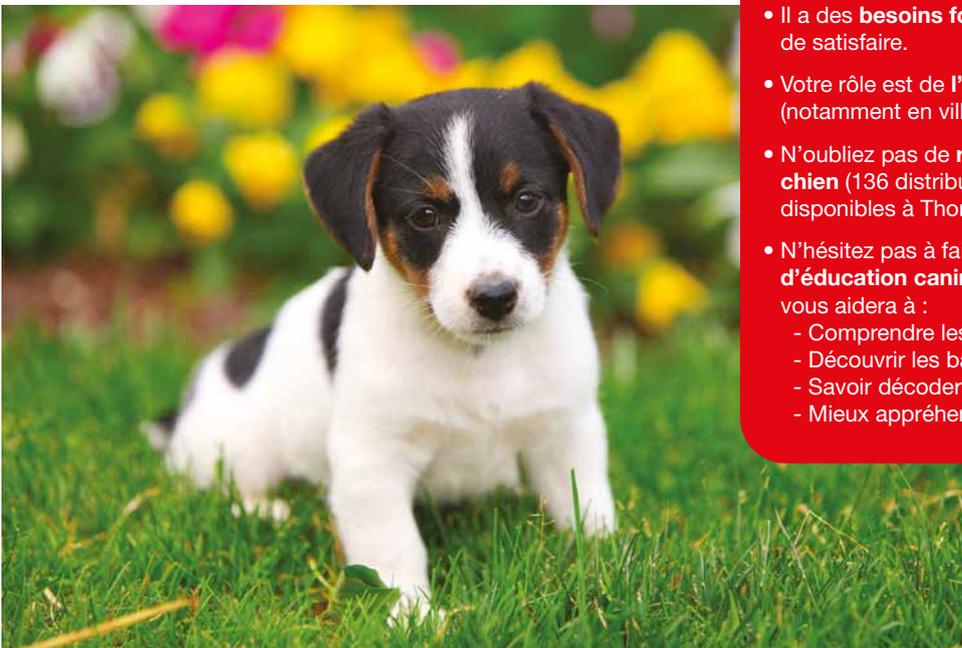
Dans le Chablais, l'association « Regards et boules de poils » propose de visiter les résidents des structures médicalisées, en présence d'un chien qui joue un rôle essentiel dans le maintien du lien social.

[www.regardsetboulesdepoils.fr](http://www.regardsetboulesdepoils.fr)

### EN BREF

#### Bon à savoir avant d'adopter un chien

- Le chien est un être vivant **doté de sensibilité**. (article 515-14 du Code civil)
- Il a des **besoins fondamentaux** qu'il faut lui permettre de satisfaire.
- Votre rôle est de **l'aider à acquérir de bonnes habitudes** (notamment en ville).
- N'oubliez pas de **ramasser les déjections de votre chien** (136 distributeurs de sachets canins gratuits disponibles à Thonon).
- N'hésitez pas à faire appel à une **association d'éducation canine** ou à un **coach canin** qui vous aidera à :
  - Comprendre les besoins fondamentaux de votre chien ;
  - Découvrir les bases de l'éducation canine ;
  - Savoir décoder les comportements de votre chien ;
  - Mieux appréhender la ville avec votre chien.



© Adobe Stock



Le Regard  
du Temps

## Réparation et restauration d'horloges et montres

### Devis gratuit

Après examen  
complet de votre  
pièce d'horlogerie

### Service à domicile

Enlèvement et  
réinstallation de votre  
horloge par un professionnel

Le Regard du Temps

Galerie l'Etoile - Entrée F (en face du petit Casino) - 1er étage  
5 Avenue du Général de Gaulle - 74 200 Thonon-les-Bains  
SIRET 882 373 160 000 28 - RCS Annecy

[le-regard-du-temps.fr](http://le-regard-du-temps.fr)  
tel: 06 46 52 64 51



## À chaque jour son Général...

### LES LUNDIS

BLANQUETTE DE VEAU AUX CÈPES,  
TROMPETTES ET BOLETS RIZ

### LES MARDIS

ROGNON DE VEAU À LA MOUTARDE  
PURÉE

### LES MERCREDIS

FISH & CHIPS

### LES JEUDIS

TÊTE DE VEAU SAUCE GRIBICHE  
POMMES VAPEUR

### LES VENDREDIS

CUISSES DE GRENOUILLE  
EN PERSILLADE FRITES

NOUVELLE  
CARTE  
D'AUTOMNE

1 PL. DU CHÂTEAU  
THONON-LES-BAINS  
TÉL : 04 50 26 64 66

[LEGENERAL.COM](http://LEGENERAL.COM)

REYNAUD G SAIRL - Entreprise indépendante membre du réseau DESSANGE [dessange.com](http://dessange.com)



DÉCOUVREZ  
NOTRE MAGAZINE  
PRINTEMPS-ÉTÉ 2021  
EN VERSION DIGITALE !



**DESSANGE**  
PARIS

15, place Jules Mercier - Thonon-les-Bains - 04 50 71 29 27